

Guide de la Rentrée des Pavillons-sous-Bois

2016-2017



» Petite enfance

» Scolarité

» Loisirs

» Culture

» Sports



ACCÈS AU MENU ACCÈS AU CONTENU ACCESSIBILITE CONTACT

les-pavillons-sous-bois.fr

Accueil La Ville La Mairie Famille & éducation Culture, associations & sports Solidarité & santé Cadre de vie Contact

Vous êtes ?

À la Une

Opération tranquillité vacances

Forum des associations

PLU : l'élaboration se poursuit

Abonnez-vous au système d'alerte SMS de la...

À voir aussi

- Inscriptions scolaires
- Infos logement
- Collecte des déchets
- Lisez la suite Jean Moulin

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

THÈME : LA FÊTE DES COULEURS

ANIMATIONS :

- Toboggan géant
- Groupe de musiciens de percussions
- Baptêmes de poneys
- Sculpteur de ballons
- LANCEMENT DES COULEURS À 15H30
- Restauration sur place

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
DE 10H À 19H



La rentrée scolaire est un moment essentiel pour bon nombre d'entre vous : enfants, bien sûr, mais aussi parents, enseignants, sans oublier l'ensemble du personnel qui accompagne vos enfants, petits et grands, tout au long de la journée.

Année après année, la ville des Pavillons-sous-Bois s'attache à mener des actions pour répondre toujours mieux à vos attentes en adaptant et en développant ses services.

A chaque rentrée, nous éditons ce guide qui recense toutes les informations nécessaires à l'accompagnement de vos enfants au cours de l'année, qu'ils soient accueillis dans les structures de la Petite Enfance ou scolarisés.

J'espère que cette nouvelle édition vous apportera une aide précieuse dans vos démarches et vous aidera à connaître les nombreuses activités culturelles et sportives proposées aux Pavillons-sous-Bois.

En cette fin de vacances, je souhaite à tous les Pavillonnais une très belle rentrée.

Philippe Dallier
Sénateur-Maire

» Édito

» Vos interlocuteurs

» Petite enfance

- L'accueil des enfants de 0 à 3 ans

» Scolarité

- La Ville et l'éducation
- Les écoles
- L'accueil du matin et du soir
- La restauration scolaire
- Les études dirigées
- L'accompagnement à la scolarité
- La facturation
- Les adresses utiles

3 » Loisirs 16

- L'accueil de loisirs
- Les centres de vacances

5

6 » Culture 18

- La Bibliothèque municipale
- Le Conservatoire Hector Berlioz
- Le CECAS

8

» Sports 23

- Les équipements sportifs
- Les associations sportives



Ville des Pavillons-sous-Bois – Tél. : 01 48 02 75 75 – Guide de la Rentrée édition N°6 - 2016/2017
Tirage : 12.000 exemplaires – Directeur de la publication Philippe Dallier – Rédaction,
photos : Service communication Florence Gadroy . Tél. : 01 48 02 75 81 / fotolia– Infographie, impression :
Estimprim Besançon. Tél. : 03 81 60 50 00 – Distribution : Espace Impression. Tél. : 01 46 70 12 91.

Les services municipaux

Mairie des Pavillons-sous-Bois
Place Charles-de-Gaulle
Tél. : 01 48 02 75 75
Fax : 01 48 02 75 00
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Mairie Annexe
Maison des Services Publics Claude Erignac
1, allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 47

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h) et de 13h30 à 18h.

Le service Population – Etat-civil, à la mairie, est ouvert le samedi matin et fermé le lundi matin.

Service Enseignement - Jeunesse - Sports
Place Charles-de-Gaulle
Bureau n°7 de l'Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).

Fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

Conservatoire Hector Berlioz
77-79 allée Danielle-Casanova
Tél. : 01 41 55 17 60

Bibliothèque municipale
8, allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54

Vos élus

Philippe DALLIER
Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Maire des Pavillons-sous-Bois
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Permanence téléphonique
le 1^{er} mercredi de chaque mois
de 18h30 à 20h30 (excepté au mois d'août)
01 48 02 75 94

Katia COPPI
1^{ère} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Éducation
et aux Activités Périscolaires (3-11 ans)
Conseillère Départementale

Annick GARTNER
3^{ème} Adjointe au Maire,
déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance

Sophie DUBOSC
5^{ème} Adjointe au Maire,
déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Geneviève SIMONET
Conseillère municipale,
déléguée à la Culture et à la Communication

Pour toute communication avec vos élus :
Tél. : 01 48 02 75 04/05

L'accueil des enfants de 0 à 3 ans

» Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure **Les Petits Voyageurs**, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de formation.
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois).
- pièce d'identité des parents

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil permanent ou occasionnel. Ils ferment 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

» Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueils souhaité.

Après chaque Commission d'Admission aux Modes d'Accueils, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date d'inscription qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis. En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui sert à établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique *Vos demandes en ligne*.

» Fonctionnement

La direction et les auxiliaires de puériculture articulent des projets autour de l'éveil de l'enfant et de son développement dans le respect du rythme de chacun. Les bébés (dans l'année de naissance), les moyens (entre 1 et 2 ans) et les grands (2 à 3 ans) peuvent être accueillis au sein d'un même petit groupe, nommé « les petites familles », ou peuvent être regroupés par tranches d'âges. Une attention particulière est portée à la qualité des repas servis aux enfants en tenant compte des recommandations d'équilibre alimentaire et des quantités recommandées.

» Structures d'accueil

Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery-Forfy

Tél. : 01 48 96 28 11

Directrice : Francine Balza

- Accueil collectif, pour les enfants de 10 semaines à 3 ans (jusqu'à l'entrée à l'école) de 7h à 19h
- Accueil occasionnel de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30

Capacité : 62 places dont

- 35, en accueil permanent à temps complet
- 20, en accueil permanent à temps partiel
- 5, en accueil occasionnel
- 2, en accueil familial à temps complet





Multi accueil A Petits Pas *(ouvert depuis le 29 février 2016)*

Tél. : 01 48 49 70 07

Directrice : Sonia Dezalais

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 12 mois à 3 ans de 7h45 à 18h15.

Capacité : 18 places à temps plein ; 3 places à temps partiel

- Accueil occasionnel, 12 places, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Capacité : 12 places, pour environ 100 inscrits.

Crèche collective Les Berceaux de l'Ourcq 31, avenue du Général-Leclerc

Tél. : 01 48 49 98 24

Directrice : Nathalie Jolly

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans de 7h à 19h

Capacité : 84 places en accueil collectif.

Crèche départementale Marcellin-Berthelot Allée Marcellin-Berthelot

Tél. : 01 48 48 36 30

Directrice : Véronique Maginet

- Accueil collectif géré par le département.
- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Capacité : 45 places

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : Place Oissery-Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Directrice : Isabelle Burtman

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Il communique sur la profession et les conditions d'agrément, ainsi que sur les différents modes d'accueil de la Ville.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Réunion parents / futurs employeurs, à 14h30 : les jeudis 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2016.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Place Oissery-Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Directrice : Isabelle Burtman

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu libre et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

» Temps scolaires - Horaires :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :

9h à 12h / 14h à 16h15

Mercredi : 9h à 12h

» La sécurité près des écoles

Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées par des agents municipaux afin d'assurer la sécurité des enfants.

» Les éducateurs sportifs

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline obligatoire au programme des apprentissages, assurée par les enseignants. 3 heures hebdomadaires pendant lesquelles les enfants développent leurs capacités physiques. Certains cours sont assurés, en partenariat avec les enseignants, par trois éducateurs sportifs, mis à disposition des écoles par la Ville, de la Grande Section au CM2.

» L'éducation musicale

Un musicien, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), assure par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, l'éducation musicale des élèves. Pendant 1h30 par semaine, il aide à développer l'esprit critique des enfants, leur créativité sonore ainsi que leur culture musicale.

La Ville au service des écoles

» Effectifs

Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

32 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) aident les enseignants tous les jours.

90 animateurs accueillent les enfants le matin et le soir, et les encadrent le temps du midi et en centres de loisirs.

Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage des établissements scolaires, le service de restauration, la sécurité près des écoles.

» Quelques chiffres du budget consacré à la vie scolaire 2016/2017

Fournitures scolaires (écoles maternelles et primaires) : environ 130.300 €

Livres de prix pour les CM2 : 7.700 €

Jouets de Noël pour les écoles maternelles et participation au spectacle pour les écoles élémentaires et friandises : 30.500 €

Mobilier scolaire et audio-visuel : 72.910 €

Achat de tableaux numériques : 15.650 €

Location de cars et participation aux sorties scolaires : 2.346 € par école

Classes transplantées (selon projets) : 84.000€

Matériel / réforme des rythmes scolaires : 6.500€



» L'inscription à l'école

Service Enseignement - Jeunesse - Sports

Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

L'école est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans. Les enfants sont admis dès l'âge de 3 ans, en maternelle, en fonction des places disponibles.

Les inscriptions administratives pour les écoles maternelles et élémentaires sont enregistrées à la mairie ; les admissions sont réalisées auprès des directeurs d'écoles. Le service Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, des mercredis et des vacances scolaires.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour
- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école)
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)

Pour les personnes hébergées : document administratif justifiant l'adresse des parents de l'enfant, attestation d'hébergement et quittance de loyer de l'hébergeant.

Pour les parents divorcés, une copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde.



» Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Jean-Marc Burtscher
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	Allée Louis-Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Pierre Dupuy

» Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25, allée de Fontenoy	01 48 02 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	01 48 02 47 00	Directeur : Philippe Laurendeau
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 49 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Chantal Pioche
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Pierre Dupuy
École de l'Alliance (enseignement privé)	35/37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

» Les collèges

Collège Anatole France	49, avenue Georgette-Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
Collège Eric Tabarly	32, avenue Albert-Thomas	01 55 89 15 20	Principal : Vincent Bongrand
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35/37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Principale : Sarah-Laure Attia

» Lycée professionnel

LEP Claude-Nicolas-Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseur : Olivier Catayee
----------------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------

» Le RASED : Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

- Pour les écoles de Fontenoy, Monceau et Robillard :

Tél. : 01 48 49 22 90

(numéro du psychologue scolaire)

- Pour les écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé, Léopold, et Jules Verne :

Tél. : 01 48 47 79 62

(numéro du psychologue scolaire)

Le RASED est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale contribuant à la politique d'adaptation et d'intégration scolaire. Il est constitué d'enseignants d'adaptation, de psychologues spécialisés et de rééducateurs menant des actions et un suivi continu des élèves pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

L'accueil du matin et du soir

» Les accueils du matin

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h50.

Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h50.

» Les accueils du soir

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à 16h15, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 17h45 à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La facturation est mensuelle.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr



A noter

» La restauration scolaire

La pause déjeuner dure **2 heures**, de **12h à 14h**. Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2.000 repas sont fabriqués et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

La restauration scolaire obéit à des règles très strictes en matière d'hygiène alimentaire, de fabrication des repas et de stockage des produits.

Toutes les denrées utilisées dans la confection des repas aux Pavillons-sous-Bois sont conformes aux spécifications techniques inscrites dans les décisions du **Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective (GEMRCN)**, selon le décret du 30/09/2011.

Les grammages du GEMRCN ont été majorés de 15%, à la demande de M.le Sénateur-Maire. 20% des ingrédients qui entrent dans la composition des menus sont d'origine bio et se décomposent en 5 fruits ou légumes bio, 5 viandes bio, 5 céréales bio sur un total de 20 repas. Seuls les produits reconnus par le GEMRC sont acceptés.

» La commission des menus

Un suivi régulier de la qualité du service et des repas est établi par la commission des menus. Elle est composée de Katia Coppi, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et aux Activités Périscolaires, Conseillère départementale, du prestataire qui approvisionne les restaurants en denrées brutes, des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et de la responsable du service restauration. Ils se réunissent deux fois par an pour établir le bilan de la restauration scolaire de la période écoulée et réfléchir aux éventuelles améliorations.

» Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Certains enfants présentent des allergies alimentaires et ne peuvent pas manger les repas proposés par la restauration scolaire. Ils peuvent, cependant, être accueillis et apporter leurs propres déjeuners qu'ils prendront avec les autres enfants. Pour cela, les parents doivent compléter un dossier. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera signé entre la famille, l'école, la municipalité, le médecin scolaire et l'allergologue de l'enfant.

A noter :

Les menus sont publiés chaque semaine sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr Rubrique Menu des cantines depuis la page d'accueil



Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h15 à 17h45, et sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés (niveau Bac) qui veillent à la bonne compréhension et au bon apprentissage des leçons. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de l'accueil de l'école de 17h45 à 19h.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La participation à l'étude dirigée fait l'objet d'une tarification mensuelle à la présence.

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 16h45 et 18h45, hormis le week-end et les vacances scolaires.

Pendant les vacances l'association ouvre ses portes et propose des sorties éducatives et ludiques.

» Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Présidente : Katherine Sanvert
Directeur : Franck Esvan-Gautier
23, allée Etienne-Dolet
Tél. : 01 48 02 07 79
Site : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30,

Activités : l'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves des classes de CE2 à la 3^{ème} et s'appuie sur un temps ludo-éducatif (atelier théâtre, scrabble scolaire, jeux...) suivi d'un temps d'aide aux devoirs (méthode d'apprentissage, autonomie...). Des espaces multimédia sont disponibles et, pour travailler également les aspects de confiance en soi, de vie de groupe, l'APJC intègre aussi des projets artistiques.

L'action est coordonnée par une salariée et s'appuie sur une implication bénévole importante.

Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

» Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Guy Lefrançois
Maison des Services Publics - Claude-Erignac :
1, allée de Berlin
Tél. : 06 13 06 40 85
Inscription : 1€ pour l'année.

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Locaux

57, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 75 34 90 83
110, 112, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 48 48 63 80
Allée Clément-Ader (La Poudrette)
Tél. : 09 66 12 52 97

Toutes les activités sont regroupées sur une seule facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation.

Les moyens de paiement sont diversifiés :

- Espèces
- Chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)
- Carte bancaire (à régler auprès de la régie centrale de l'Hôtel de ville)
- Par prélèvement automatique (formulaire à remplir au service Enseignement-Jeunesse-Sports)
- Par internet, après réception du titre, sur le site de la Ville rubrique vos paiements en ligne. www.les-pavillons-sous-bois.fr (application TIPI)

» Les tarifs 2016/2017

• L'accueil du matin

Prix par enfant et par jour : 1,13€

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du matin, par enfant et par jour, est de 1,08€

• La restauration scolaire

Repas par enfant et par jour : 3,75€

• L'accueil du soir et l'étude dirigée

- L'accueil du soir maternelle : 1,84€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,74€

- L'étude dirigée de 16h15 à 17h45 : 1,84€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,74€

- L'accueil du soir élémentaire de 17h45 à 19h : 0,93€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 0,88€

Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en fonction du revenu de la famille et ce, sous certaines conditions

» Le quotient familial

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus. Une fois obtenu, le quotient familial est valable pour toutes les activités se rapportant à celui-ci : les classes transplantées, les mini-séjours, les centres de vacances, les accueils de loisirs et le Conservatoire municipal.

Calculer le quotient familial est très simple. C'est le rapport entre le montant du revenu brut global (qui apparaît sur votre fiche d'imposition) divisé par 12 (le nombre de mois dans une année), et le nombre de parts fiscales. Ce calcul est renouvelable tous les ans.

$$\begin{array}{c} \text{Quotient Familial} \\ = \\ \frac{\text{Revenu brut global} \\ \text{annuel divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts fiscales}} \end{array}$$

Un module de calcul en ligne du quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

» Les aides financières

Selon les revenus du foyer, des aides financières peuvent être demandées à la CAF (notamment pour les séjours de vacances), au comité d'entreprise, ou encore, en fonction de la situation familiale, au CCAS.

» Éducation nationale

• Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil cedex

Tél. : 01 49 81 60 60

• Inspection Académique de Bobigny

8 rue Claude-Bernard

93 008 Bobigny cedex

Tél. : 01 43 93 70 50

Courriel : ia93@ac-creteil.fr

Site : www.dsden93.ac-creteil.fr

• Circonscription de Livry-Gargan

Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

45, boulevard Roger-Salengro

93 190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 29 96

• DDEN – Fédération des Délégués

Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub

23, rue Jules-Vallés

93 190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : dden.seine.saint.denis@gmail.com

nicole.weintraub6@wanadoo.fr

» Administrations et services publics extérieurs

• CIDJ : Centre d'informations et de documentation pour la jeunesse

101, quai Branly

75 015 Paris

Tél. : 01 44 49 12 00

• CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste-Polissard

93 140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

• Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis-Calmanovic

Tél. : 01 48 47 93 59

» Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

» Vacances scolaires 2016/2017 Zone C

La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

- Rentrée scolaire des élèves :
le jeudi 1^{er} septembre 2016
- Toussaint : fin des cours mercredi 19 octobre,
reprise des cours jeudi 3 novembre 2016
- Noël : fin des cours, samedi 17 décembre 2016,
reprise des cours, mardi 3 janvier 2017
- Hiver, zone c : fin des cours, samedi 4 février
2017, reprise des cours, lundi 20 février 2017
- Printemps, zone c : fin des cours, samedi 1^{er} avril
2017, reprise des cours, mardi 18 avril 2017
- Début des vacances d'été : fin des cours, samedi
8 juillet 2017.

Pour l'année scolaire 2016/2017, les classes vaqueront le vendredi 26 mai et le samedi 27 mai 2017.

» Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi de 12h à 19h et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h45 à 19h.

Un grand nombre d'activités est proposé aux enfants. Elles sont organisées et encadrées par des animateurs, et sélectionnées en fonction de leur groupe d'âge et de leurs envies. Ils peuvent choisir entre des activités manuelles (peinture, perles, modelage), d'expressions corporelles (danse, théâtre) et physiques (jeux d'équipe, sports).

L'année est rythmée par des thèmes à vocation pédagogique (comme l'apprentissage de la nature, de la géographie ou encore de l'histoire) ou ludiques, en lien avec certains moments de l'année (les fêtes de fin d'année, le printemps, Halloween, etc.)

De nombreuses sorties sont programmées : des pique-niques, balades en forêt, visites de fermes pédagogiques, de bases de loisirs ou encore séances de cinéma et visites de musées.

La participation au centre de loisirs fait l'objet d'une facture envoyée chaque mois.

Nouveauté : désormais le tarif est déterminé en fonction du quotient familial.

Quotient Familial rentrée scolaire 2016	Tarif accueil de loisirs sans hébergement
Jusqu'à 247 €	2,58 €
De 248 à 498€	2,83 €
De 499 à 746 €	3,09 €
Plus de 746€	3,35 €

Calculez votre quotient familial depuis le site Internet de la Ville

Repas du midi : 3,75€

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Informations :

Service Éducation - Jeunesse - Sports
Bureau n°7 – Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 11/51

Les centres de vacances

Des séjours de vacances sont organisés par la ville pour les enfants Pavillonnais et rythment les saisons avec la découverte d'activités sportives et culturelles.

- 1 séjour d'hiver, en février, avec pratique du ski
- 4 séjours d'été pour les enfants de 6 à 12 ans
- 2 séjours d'été pour les jeunes de 13 à 15 ans

Les dates d'inscriptions et les informations sont communiquées grâce à des documents distribués dans les écoles.

Les tarifs des centres de vacances sont soumis au quotient familial.



» Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fisher	2, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
Ecole Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	Allée Louis-Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3 - 8 ans)	6-8 allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

» Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jules Verne	1-3 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
Ecole Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

» Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais, dès 12 ans, des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Tarif adhésion : 5,68€. Les sorties sont facturées entre 1 et 5€.

Les inscriptions sont enregistrées sur le lieu d'accueil ou à l'Hôtel de ville, au service des sports.

Service des Sports

Tél. : 01 48 02 75 73

» Association APJC

L'APJC accueille les enfants en maternelle, élémentaire et collège en centre de loisirs pour des activités spécifiques telles que l'éveil musical ou corporel, le dessin, le théâtre, la danse, etc. Les séances durent de 45 minutes à deux heures selon les activités.

L'APJC propose également des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires. De plus, l'association permet aux jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, d'organiser leurs séjours de vacances.

Un accueil de loisirs, avec des activités ludiques, est organisé pour les enfants âgés de 6 à 10 ans le mercredi après-midi de 14h à 17h.

Tél. : 01 48 02 07 79





8, allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54

» Horaires :

La bibliothèque est ouverte :

- mardi : 14h à 18h
- mercredi : 10h à 18h sans interruption
- vendredi : 14h à 18h
- samedi : 10h à 18h sans interruption

Fermeture le lundi et jeudi (réception des classes et structures petite enfance)

» La cotisation annuelle

3,75€ pour les pavillonnais

5,85€ pour les non pavillonnais

gratuite pour les pavillonnais âgés de moins de 18 ans et les personnes allocataires du RSA sur justificatif.

Dans des locaux rénovés (une salle de travail supplémentaire), vous pourrez trouver chaque mois des nouveautés romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que des revues adultes et enfants.

De nouvelles revues vous seront proposées dans le courant de l'année : Psychologie, Capital, Marie Claire idées, Cuisine et vins de France, Eléphant, Mon jardin ma maison, Dada...

» Les Racomptines (0-3 ans) reviennent

Un samedi matin par mois, les parents et les enfants de 0-3 ans sont invités à venir écouter des histoires et des comptines pour les petites oreilles. Sur inscription, places limitées.

» NOUVEAU Faites vos jeux

Venez jouer en famille à la bibliothèque pour voyager au pays des mots, de la langue française, de l'art et du savoir.



La bibliothèque propose aussi une programmation pour tous les âges. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe de la bibliothèque. Sur inscription places limitées.

**INSCRIPTIONS A PARTIR
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2016**

» Tout-petits

Lili Caillou, conteuse pour petites oreilles
samedi 8 octobre à 10h30

Racomptines – samedis 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre, 10 décembre à 10h30

» En famille

Thomas Josse – l'heure du conte à partir de 5 ans
samedis 1^{er} octobre et 5 novembre à 16h

Séances jeux à partir de 6 ans – samedis 22 octobre, 26 novembre et 10 décembre à 15h

Le cabinet de prédiction d'Henriette et Huguette – Compagnie 3m33 – à partir de 6 ans – samedi 19 novembre à 15h

Rouge – Compagnie Les Illustres Enfants Juste à partir de 6 ans – samedi 3 décembre à 15h

» Ado/Adultes

Dictée : à partir de 11 ans
samedi 8 octobre à 15h

Conférence sur l'art Les Nabis
samedi 15 octobre à 15h



Conservatoire Hector Berlioz

» Musique, Danse, Art dramatique

77,79 allée Danielle-Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

Directeur : Frédéric Loisel

Présent depuis plus de 20 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000.

Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants. Les pré-inscriptions sont enregistrées dès le mois de juin pour la saison suivante, et les inscriptions définitives, fin août.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi de 9h15 à 18h. Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles)

» Pour les enfants

• La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

Éveil dès l'entrée en classe préparatoire

Claviers : piano, accordéon

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)

Musiques actuelles : guitare électrique et guitare basse, guitare jazz

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, trompette, saxhorn, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque

Voix : chant lyrique, chants musiques actuelles

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

Chorale, maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1er, 2ème, 3ème cycles

Atelier rock, atelier jazz (enfant et adulte).

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, soundpainting, FM créativité

• La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

• L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13- 8 ans

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.



» Pour les adultes

Les pratiques collectives

Ars lyrica, chœur adulte, Big Band, danse

Les pratiques musicales

Formation musicale (cours collectif)

Instruments(cours individuel)

» Modalités d'inscriptions

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité
- La feuille d'imposition de l'année en cours
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

» Tarifs annuels 2016-2017

Calculez votre quotient familial à partir de la formule ou depuis le site Internet de la Ville (www.les-pavillons-sous-bois.fr) et découvrez le tarif dans le tableau ci-après. Chaque discipline représente un tarif.

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu brut global annuel divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

Quotient Familial	Formation Musicale Instrument Danse	Formation Musicale Instrument Danse Art Dramatique			Danse Chorale Atelier Jazz	Formation Musicale Instrument
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 245 €	33,25	33,25	41,57	49,88	41,57	49,88
De 246 à 493 €	47,10	47,10	58,88	70,65	58,88	70,65
De 494 à 739 €	66,51	66,51	83,14	99,76	83,14	99,76
De 740 à 988 €	94,22	94,22	117,77	141,32	117,77	141,32
De 989 à 1 233 €	127,47	127,47	159,34	191,21	159,34	191,21
De 1.234 à 1.481 €	171,81	171,81	214,76	257,72	214,76	257,72
De 1.482 à 1.727 €	199,53	199,53	249,41	299,29	249,41	299,29
De 1.728 à 1.975 €	227,23	227,23	284,03	340,84	284,03	340,84
Plus de 1.975 €	243,86	243,86	304,82	365,79	304,82	365,79

**Centre d'Expression Culturelle,
Artistique et Sportive**
Spectacle – Cinéma – Expositions
Espace des Arts - Salle Philippe Noiret

Présidente : Catherine Leconte

La salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts a une capacité maximale de 850 places assises et accueille des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour...

L'association organise depuis 11 ans un festival sur 3 jours : le Pavillons Jazz Festival.

Le cinéma de l'Espace des Arts est ouvert tous les jours et propose une programmation variée. Il est équipé d'un écran de 12 mètres, d'un projecteur 4K et offre un son 7.1.

L'association travaille avec les établissements scolaires pour le développement de l'éducation à l'image.

La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents.

Place Charles-de-Gaulle
144, avenue Jean-Jaurès
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : www.espace-des-arts.fr

Facebook : Espace des Arts – CECAS

Twitter : [espacedesarts93](https://twitter.com/espacedesarts93)

L'accueil billetterie est ouvert le mercredi de 10h30 à 12h et du lundi au samedi de 14h à 19h30.

Information sur les films en salle :

www.espace-des-arts.fr

ou sur internet sur www.allocine.fr



Équipements sportifs municipaux

La municipalité met des équipements sportifs à disposition des associations et des écoles pavillonnaises, et se charge de leur entretien.

» Salle de Sports Lino Ventura



3, allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 74 01
06 20 09 86 81
Activités multisports

» Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France
Tél. : 01 48 48 12 43 / 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en ciment, 2 en terre battue)
- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

» Gymnase Jean Macé

53, avenue Aristide-Briand



» Dojo Michel Declève

Salle de judo, jujitsu, gymnastique d'entretien, yoga, inaugurée en 2014
7 allée de Berlin
Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura
Tél. : 01 41 55 03 24

» Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé
53, avenue Aristide-Briand

» Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

Place Charles-de-Gaulle



A noter

» SEP Omnisport

Présidé par Agnès Rol

Les associations sportives de l'athlétisme/ gymnastique, du basket-ball, du cyclisme, du football, de la pétanque et du tennis de table sont regroupées au sein du SEP omnisports.

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France

Secrétariat : Sophie Duca

Tél. : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

» SEP Athlétisme

Présidé par Jean-Pierre Roux

Âge : à partir de 5 ans (au 1^{er} septembre 2016).

Pour la nouvelle catégorie Parent-Baby : 3 et 4 ans (au 1^{er} septembre 2016).

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver.

Cotisations

Entre 90 et 105€ par an selon la catégorie, avec les réductions famille.

130€ par an pour la catégorie Parent-Baby.

Réduction : 10€ par famille pour 2 personnes inscrites ; 20€ pour 3 personnes (excepté la catégorie Parent-Baby).

Inscriptions

Une permanence est organisée au stade Léo Lagrange le mardi et le vendredi de 18h30 à 19h30 pendant tout le mois de septembre.

Attention : seuls les dossiers complets pourront être enregistrés.

Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Documents à fournir avec le formulaire d'adhésion :

un certificat médical d'aptitude à la pratique de

l'athlétisme de moins de 6 mois
une photocopie de la pièce d'identité
une photo d'identité
deux enveloppes timbrées à votre adresse

Contacts

Agnès Rol : 06 68 16 08 67 (par SMS ou à partir de 19h)

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

» SEP Gymnastique

Présidé par Jean-Pierre Roux

Activités proposées : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching

Âge : de 16 à 96 ans

Lieu d'entraînement : Espace des Arts, 144 avenue Jean-Jaurès (studio de danse ou salle Mozart)

Horaires :

Lundi : 9h15-10h15 ; 18h-21h

Mardi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Mercredi : 18h15-20h15

Judi : 18h-21h ; de 18h15 à 19h15 : Zumba

Vendredi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Cotisations

120€ pour an (paiement en deux fois possible)

Pour une inscription après le 1^{er} novembre, 130€
Inscription de septembre à janvier ou de février à juin : 80€

Pour les Seniors (+ de 60 ans) groupe du matin : 117€

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Inscriptions

Lors du forum des associations le dimanche 11 septembre, ou auprès des professeurs. Un cours d'essai gratuit.

Pièces à fournir

un certificat médical

un bulletin d'inscription

un chèque libellé à l'ordre du SEP ATHLETISME
deux photos d'identité

une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Contacts : Isabelle (à partir de 20h).

Tél. : **01 43 51 29 44**

Sophie Duca

Tél. : **01 48 47 86 60**

» SEP Basket-ball

Présidé par Nathalie Anicet

Âge : 5 ans à Vétéran

Lieux d'entraînement : salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

Cotisations

Le montant des cotisations est compris entre 125€ et 165€, selon les catégories.

Tarif réduit pour les filles.

Inscriptions (en septembre)

Au stade Léo Lagrange : le mercredi, à partir du 7 septembre, de 14h à 19h, ou à partir du 10 septembre de 13h30 à 15h.

Documents à fournir

Pour les nouveaux adhérents, deux formulaires seront à remplir sur place.

deux photos d'identité

la photocopie de la pièce d'identité de l'adhérent un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique du basket-ball

deux enveloppes timbrées à l'adresse de l'adhérent

Contact

Nathalie Anicet

Tél. : **06 60 33 29 00** (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com

La section se réunit le premier lundi de chaque mois de 19h à 21h à la Salle de Sports Lino Ventura.

Cotisations

Adhésion : adultes : 100€ plus le prix de la licence ; jeunes : 50€ plus le prix de la licence.

Inscriptions

Toute l'année

Contact

Jean-Paul Travaillé

Tél. : **06 64 27 69 63**

Site Internet : www.teamcyclistesep.fr

» SEP Football

Présidé par Mohamed Nassuif

Âge : de 6 ans à 77 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisations

Pour les garçons : de 150 à 190€

Pour les féminines : de 100 à 150€

Inscriptions

Le mercredi 7 septembre de 14h à 17h

Les horaires d'entraînements seront communiqués sur le site Internet du SEP Football, à partir du mois de septembre. <http://sep-football.footeo.com/>

Contact

Tél. : **01 48 47 86 60** Lundi, mardi, vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Le jeudi de 9h30 à 12h30.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à Sophie Duca au **06 79 61 82 63** (9h30 à 17h)

Courriel : seppav@free.fr

» SEP Cyclisme

Présidé par Jean-Paul Travaillé

Accueil des cyclistes garçons et filles à partir de 18 ans, section route et de 10 à 14 ans pour la section VTT.

Lieu d'entraînement : les routes d'Ile-de-France pour les adultes, les pistes le long du Canal de l'Ourcq et les bois du Parc de la Poudrerie pour le VTT.

» SEP Pétanque

Présidé par David Batista

Âge : à partir de 5 ans

Lieu d'entraînement : stade Léo Lagrange

Cotisations

Gratuite pour les enfants jusqu'à la catégorie Cadet. 50€ pour les seniors et féminines.

10€ pour les juniors.

Inscriptions

Début décembre de chaque année.
Documents à fournir :
le bulletin d'inscription à remplir
certificat médical d'aptitude
une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)

Contact

Tél. : **01 48 47 89 14**
Courriel : sep.petanque@free.fr
Site Internet : <http://blogpetanque.com/scppetanque>

» SEP Judo

Présidé par Kader Ouchenir

Directeur technique : Thierry Rodrigues
(6^{ème} Dan titulaire du DESJEPS- arbitre national)

Activités proposées

éveil-judo (dès 4 ans), judo (dès 6 ans), jujitsu*
(à partir de 13 ans), taïso (gymnastique de la forme),
laïdo, kendo, self défense, sport Chanbara.

* Le jujitsu se décline en 3 pratiques :

- Ne Waza (au sol), combat en 3 parties, dit jujitsu brésilien, (coup de pieds-mains, saisies et soumissions au sol)
- Combat
- Expression technique
- Initiation kendo

Lieu d'entraînement :

Dojo Michel Declève
7, allée de Berlin, entrée par le 5,
parking de la Salle de Sports Lino Ventura

Cotisations

Eveil-Judo : 139€
Taïso : 139€
Ceinture Noire : 143€
Judo, Jujitsu, laïdo, Kendo, sport Chanbara : 179€
Tarif dégressif pour le même foyer fiscal.
Licence : 37€

Inscriptions

Samedi 3 septembre 2016

Documents à fournir :

licence-assurance à signer

une photo d'identité
une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent
un certificat médical d'aptitude
une fiche d'inscription à remplir

Contacts

Tél. : **01 41 55 03 24**
Portable du club : **06 58 75 80 96**
Direction technique : **06 63 65 61 40**
Courriel : thierrycec@hotmail.fr

» SEP Tennis

Présidé par Sophie Dubosc

Loisir et compétition

Âge : à partir de 4 ans

Lieu d'entraînement :

stade Léo Lagrange – Club House
4 terrains couverts (2 en dur et 2 en terre battue)

Cotisations

À partir de 167€ pour les enfants, et de 219€ pour les adultes. Possibilité de paiement en plusieurs fois ; chèques, espèces, chèques vacances et coupons sports.

Inscriptions

Mercredi 31 août de 14h à 18h
Vendredi 2 septembre de 15h à 17h
Samedi 3 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi 7 septembre de 14h à 18h
Dimanche 11 septembre lors du Forum des Associations

Documents à fournir

Certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis
Justificatif de domicile pour les pavillonnais

Contact

Tél. : **01 48 48 83 31**
Courriel : contactseptennis@gmail.com
Site : www.tennispavillons.fr

» SEP Tennis de table

Présidé par Cédric Bedouet

Âge : à partir de 7 ans

Lieu d'entraînement : salle située dans la cour de l'école Jean Macé, 53, avenue Arsitide-Briand

Cotisations

Adultes : 150€

Jeunes : 140€

½ tarif à partir du 3^{ème} membre d'une même famille.

Cotisation Ping Famille dimanche, par famille : 80€

En plus de la cotisation, supplément en cas de participation aux compétitions individuelles de 30 à 42 € selon la catégorie

Inscriptions

A la salle, à partir du lundi 18 septembre, à 19h et aux horaires d'ouverture de la salle dans la semaine.

Horaires des entraînements et des séances libres

A partir du 18 septembre (les horaires peuvent être modifiés ou supprimés en fonction des effectifs)

- jeunes : lundi, mardi, jeudi : 18h-19h30 mercredi : 17h30-19h

- seniors : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 19h30-21h

- séances libres : du lundi au mercredi à partir de 21h

- Ping famille : 2 dimanches par mois : 9h-13h

Contact

Pascal Putigny (secrétaire)

Tél. : **06 09 78 57 10**

Courriel : pascal.putigny@free.fr

Site Internet : www.septennisetable.clubeo.com

» BCP Pavillonnais 93

Présidé par Pierre Freyssinet

Activité proposée : Badminton

Âge : à partir de 7 ans

Lieu d'entraînement : Salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

Cotisations

Consultables sur le site Internet du club.

Inscriptions

Dossier à retirer sur place ou à télécharger sur le site du club.

Remise des dossiers les :

Lundi de 17h30 à 22h et mercredi de 16h30 à 22h

à la salle de Sports Lino Ventura.

Samedi de 13h30 à 18h au stade Léo Lagrange.

Contact

Adultes : **07 86 62 95 31**

Jeunes : **06 75 73 39 56**

Courriel : bad.bcp93@gmail.com

Site Internet : www.bcp93.com

» Yogaminad's

Présidé par Sandrine Soliman

Activités proposées : cours de yoga

Lieux d'entraînement

Dojo Michel Declève le jeudi de 18h30 à 21h30

Cotisations

Adhésion à l'association : 15€

240€ pour les adultes (1h30 par semaine)

Inscriptions

Aux horaires des cours

Début des cours : 1^{er} octobre 2016

Contacts

Catherine Le Gallo

Tél. : **01 48 47 32 52**

06 12 54 17 16

Courriel : catherine.legallo@sfr.fr



Mairie des Pavillons-sous-Bois
Place Charles-de-Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 75

mairie@lespavillonssousbois.fr

www.les-pavillons-sous-bois.fr